

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2019

## Ordre du jour :

- Rapport moral et rapport financier du Conseil d'Administration
- Approbation des comptes de l'exercice 2018-19
- Vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2019-20
- Résultats de la saison 2018-19
- Calendrier de la saison 2019-20
- Modifications du Règlement de notre association
- Points et questions divers
- Renouvellement pour moitié du Conseil d'Administration

## **L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 19H30**

**25** équipes sont présentes ou représentées et 3 équipes sont excusées sur les **38** ayant disputé le dernier Championnat

*[7 de division 1 – 8 de division 2A - 6 de division 2B - 4 de division 3]*

## **Rapport moral et rapport financier du Conseil d'Administration**

Le Président Benoît Gasztowtt ouvre cette Assemblée Générale à 19h40 par un discours en l'honneur de Gérard Viry qui quitte ses fonctions à l'issue de cette assemblée générale.

Le discours de Benoît a salué la rigueur de Gérard et l'ensemble de son travail pour le bridge Corporatif depuis plus de 35 ans.

La saison a été marquée cette année encore par plusieurs problèmes liés à la liberté de certains capitaines lors de la composition de leurs équipes et le nombre de leur remaniement. Ceci a généré un surcroît de travail dans la gestion des fichiers tant pour le championnat que pour la coupe. Il y a une certaine souplesse vis-à-vis de la composition des équipes mais il est demandé aux capitaines plus de rigueur dans cette composition et son respect.

A noter également, un nombre très important de forfaits en Coupe Abricor, qui a en partie désorganisé cette compétition. Or celle-ci est une compétition officielle, tout comme notre championnat : les capitaines devraient donc être plus attentifs et plus rigoureux auprès de leurs coéquipiers en prévoyant éventuellement des « secours ».

La Soirée des Capitaines a eu lieu le 20 février 2019 avec la participation de 37 équipes (sur 38). Pour la saison 2019-20, la date retenue est le **mardi 25 février** 2020 selon la même formule de baromètre que cette année.

Comme demandé au Conseil d'Administration lors de l'AG de 2016, nos messages aux capitaines sont également diffusés auprès des capitaines-adjoints. D'autre part, les coordonnées des capitaines et capitaines-adjoints, par division et par poule, sont mis à disposition de ces mêmes capitaines et capitaines-adjoints.

## **Le rapport moral 2018-19 est approuvé et voté à l'unanimité.**

**Les comptes de l'exercice 2018-19** clos au 31 mai 2019 et distribués aux capitaines présents ou à leurs représentants, sont présentés par Gérard Viry, et ils appellent les commentaires suivants :

- le compte de résultats 2018-19 présente un bénéfice de 552,2 euros ; ce qui porte notre situation nette à 32.731,96 euros au 31 mai 2018

- alors que nous avons voté un budget 2018-19 avec un déficit, nous n'y sommes pas parvenus, en raison principalement d'une forte baisse des dépenses qui s'explique par des économies dans les fournitures et une participation moindre aux Jeux Mondiaux des Sports d'Entreprise et moins de dépenses dans les réunions réalisées pour le transfert des activités de Gérard Viry.

**Le rapport financier 2018-19 est approuvé et voté à l'unanimité.**

**Le rapport moral et le rapport financier ayant été approuvés, l'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2018-19**

**Vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2019-20**

Dans le budget prévisionnel pour 2019-20, nous avons prévu des diminutions sur tous les postes.

Les droits dus à la FFB pour les points d'expert ont été négociés par Gérard Viry et Benoît Gasztowt le 24/06/2019 avec le Président de la FFB Patrick Bogacki et la Directrice Générale Valérie Besse et sont maintenant actés pour un montant de 1200€ par an.

Par ailleurs, l'Assemblée a reconduit les droits de cotisation à notre Association au même niveau que l'an passé :

Équipe de Division 1 ou de Division 2 : **350 euros**

(avec réduction éventuelle de 10% pour celles qui auront *adressé la liste de leurs joueurs avant le 15 septembre 2019 et réglé avant le 18 octobre 2019*)

Équipe de Division 3 : **300 euros**

(avec réduction éventuelle de 10% pour celles qui auront *adressé la liste de leurs joueurs avant le 15 septembre 2019 et réglé avant le 18 octobre 2019*)

**Le Budget prévisionnel 2019-20 est voté à l'unanimité.**

**Résultats « officiels » de la saison 2018-19 :**

Les résultats officiels 2018-19 figurent dans leur intégralité sur le site abricor.fr, et les coupes ont été remises aux capitaines présents.

**Division 1 :**

**Champion : Éducation Nationale**

Brigitte Aubonnet se voit remettre sa Coupe par le Président Benoît Gasztowt

**Division 2 :**

**Champions : SNCF (poule A) et Groupe CA2 (poule B)**

Jean-Pierres Gries, capitaine adjoint de SNCF se voit remettre sa Coupe par Brigitte Duong

Alors que Bernard Anciaux, capitaine du groupe CA2 se voit remettre sa Coupe par Brigitte Aubonnet

**Division 3 :**

**Champion : CA4**

Françoise Sved, capitaine de CA4, reçoit sa Coupe par Gérard Viry

**Les montées et descentes pourront faire l'objet d'un ajustement durant l'été 2019, après réception des feuilles d'inscriptions que nous demandons aux capitaines de nous adresser avant le 31 juillet 2019.**

**Coupe Abricor 2019 :**

La Coupe Abricor 2019 a été remportée par l'équipe **MBDA** de Joël Martin qui a battu l'équipe **Renault ERGR** de Bernard Aveline.

### **Soirée des Capitaines du 20 février 2019 (TPP de 37 paires) :**

1. Denis ARDITTI et Yves DELAPORTE de *Thales SA*
2. Anne-Marie de VASSAL et François BETHENCOURT d'*Air France*
3. Jean-Marie COMTE et Bruno de THY d'*IBM*

### **Calendrier de la saison 2019-20 :**

Toutes les dates du calendrier figurent dans l'agenda du Comité de Paris, mais nous mettrons à jour notre site **abricor.fr** après avoir reçu toutes les inscriptions.

### **Modifications du Règlement de notre association :**

De légères modifications du règlement de notre association sont prévues pour clarifier certains points et préciser les modalités concernant les scratches et les reports de matchs.

### **Points et questions divers :**

#### **Rappel sur la notion de « assimilé » :**

Cette notion a été créée pour favoriser les nouveaux joueurs « extérieurs » entrant dans une équipe tout en progressant avec celle-ci pendant une durée préalable de 6 ans minimum.

#### **Nombre maximum de personnes pouvant être présentes au rez-de-chaussée du Comité de Paris :**

Ce nombre est de 96, ce qui permet d'avoir 24 tables.

Il n'est pas atteint dans le cadre du championnat. Toutefois, lors de la coupe, certaines équipes peuvent être amenées à jouer au sous-sol afin de respecter cette règle.

#### **Nombre d'équipes pour la saison 2019-20, par divisions et poules :**

Le nombre actuel d'équipes, 38, ne devrait pas changer, et nous devrions reconduire la répartition suivante :

10 équipes en Division 1

10 équipes dans chaque poule de Division 2

8 équipes en Division 3 compte tenu de la création de deux équipes à partir de l'équipe entente BDF-justice (Justice 3 et BDF5)

À partir du principe, même nombre d'équipes dans chaque poule de Division 2, le nombre d'équipes définitif jouera sur les Divisions 1 et 3, sachant qu'en cas de nombre impair, c'est en Division 1 que ce nombre jouera avec les répartitions suivantes :

11 / 10 / 10 / 6 pour 37 équipes

11 / 10 / 10 / 8 pour 39 équipes

Compte tenu des informations communiquées par les capitaines d'équipes, les dispositions suivantes sont envisagées :

#### **en Division 1 :**

Aucune équipe ne descend en division 2.

L'équipe Peugeot ne reconduisant pas son inscription, *Total 1* arrive de la division 2B

#### **en Division 2A :**

Aucun mouvement.

#### **en Division 2B :**

Aucune descente.

L'équipe *Renault ARGR* arrive de la division 3 (sous réserve qu'elle accepte de jouer le mardi).

### **en Division 3 :**

L'équipe *Entente BDF-Justice* est éclatée en deux équipes *BDF 5 et Justice 3*.

Du fait que les équipes *CA4* et *CA3* ne désirent pas monter en division 2, et que les écarts de points sont faibles entre les trois premiers, l'équipe *Renault ARGR* monte en division 2.

**La date d'inscription au 31 juillet**, rendue exceptionnelle en 2015, est désormais la règle, ce qui n'empêche pas les équipes de s'inscrire le plus tôt possible, afin que le bureau puisse :

- constituer la meilleure organisation possible
- ajuster, si nécessaire, les montées / descentes
- maintenir une répartition à 3 divisions et 4 poules avec l'objectif que chaque équipe dispute au minimum 9 matchs de championnat durant la saison

### **Jeux européens des Sports d'Entreprise : du 26 au 30/06/2019 à Salzbourg**

#### **Soirée des capitaines :**

Brigitte Duong (*Dassault*), Alain Desens-Dubois (*Natixis*) et Paul Baudry (*BDF*) devraient être en charge de la préparation de cette soirée, qui aura lieu **le mardi 25 février 2020** à 19h15 dans les salons du Comité de Paris sous la forme d'un TPP ; chaque équipe disputant notre championnat étant représentée par une paire.

#### **Statut des joueurs et validation des compétitions :**

Depuis l'Assemblée Générale du 20 juin 2011, tout participant à nos compétitions, doit **obligatoirement être licencié à la FFB et à jour de ses cotisations.**

#### **Horaire et lieu des compétitions :**

Toutes nos compétitions (Championnat et Coupe Abricor) ont lieu au Comité de Paris, le soir à 19h15 avec un début des rencontres à 19h30.

#### **Site Internet ABRICOR :**

Nous espérons de nouvelles contributions pour publier des articles sur notre site.

#### **Directeurs des tournois, pour la saison 2018-19 :**

*Division 1* : **Brigitte Aubonnet** assistée de Brigitte Duong, Benoît Gasztowtt et Pascal Apelbaum

*Division 2A* : **Didier Paillard** assisté de Nicolas Auneveux et Patrick Le Clerc

*Division 2B* : **Paul Baudry** assisté de xxx (avis à une bonne volonté)

*Division 3* : **Alain Desens-Dubois** assisté d'Isabelle Roche

#### **Renouvellement pour moitié du Conseil d'Administration :**

Douze membres le composaient :

Mmes Brigitte Aubonnet, Brigitte Duong et Isabelle Roche

MM. Pascal Apelbaum, Nicolas Auneveux, Paul Baudry, Alain Desens-Dubois, Benoît Gasztowtt, Didier Paillard, Philippe Lamotte, Patrick Le Clerc et Gérard Viry

Sur les six «*sortants*» (Mme Brigitte Aubonnet, MM. Pascal Apelbaum, Alain Desens-Dubois, Philippe Lamotte, Didier Paillard et Gérard Viry),

seuls, Mme Brigitte Aubonnet, MM. Pascal Apelbaum, Alain Desens-Dubois, Philippe Lamotte et Didier Paillard se représentent.

M. Gérard Viry ne se représente pas. Il y a donc un poste potentiellement à pourvoir.

Personne n'ayant fait acte de candidature suite à l'appel que nous avons lancé, aucun nouveau candidat n'est proposé au vote à l'assemblée.

Résultat du vote :

Les 5 sortants se représentant sont réélus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration se réunira dès que possible pour élire son nouveau Bureau.

Un cadeau a été remis à Gérard Viry en remerciement pour toutes les années passées à maintenir le bridge Corporatif avec une telle énergie et batailler de tous bords pour le maintien des droits, des relations et des aides acquis au sein du Comité et au sein de la FFB.

*Le Secrétaire Général*

**Brigitte Duong**